

33 - Saint-Sébastien-sur-Loire - Aménagement du secteur de l'Hôtel de Ville - Modification du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement d'une procédure adaptée pour les marchés de travaux - Lancement de la concertation réglementaire

Date de la convocation : 31 janvier 2025

Présidence de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente

Secrétariat de séance : Catherine BASSANI

Présents : 70

M. AFFILE Bertrand, M. ARROUET Sébastien, M. AZZI Elhadi, Mme BASSAL Aïcha, Mme BASSANI Catherine, M. BELHAMITI Mounir, Mme BENÂTRE Marie-Annick, M. BERTHELOT Anthony, Mme BERTU Mahaut, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, M. BOILEAU Vincent, M. BOLO Pascal, M. BOULÉ FOURNIER Aurélien, M. BRILLAUD DE LAUJARDIERE François, M. BUREAU Jocelyn, Mme CADIEU Véronique, Mme COLLINEAU Marlène, Mme COPPEY Mahel, M. DANTEC Ronan, Mme DELABY Françoise, M. DESCLOZIERS Anthony, Mme DUBETTIER-GRENIER Véronique, Mme FIGULS Séverine, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, Mme GOUEZ Azilil, M. GRACIA Fabien, Mme GRELAUD Carole, M. GROLIER Patrick, Mme GUILLON Stéphanie, M. GUINÉ Thibault, M. GUITTON Jean-Sébastien, Mme HAKEM Abbassia, Mme IMPERIALE Sandra, M. JOUIN Christophe, Mme JUDALET Anne-Sophie, M. KABBAJ Anas, Mme LAMBERTHON GUERRA Anne-Sophie, Mme LEBLANC Nathalie, M. LE CORRE Philippe, Mme LE COULM Juliette, M. LE TEUFF Florian, Mme LOBO Dolores, M. LUCAS Michel, M. MARTIN Nicolas, Mme METAYER Martine, Mme NAULIN Hélène, Mme NGENDAHAYO Liliane, M. NICOLAS François, Mme OGER Martine, M. PASCOUAU Yves, M. PETIT Primaël, M. QUÉRO Thomas, M. REBOUH Ali, M. RICHARD Guillaume, Mme ROBERT Pascale, Mme ROLLAND Johanna, M. SALECROIX Robin, Mme SCUOTTO Christelle, M. SEASSAU Aymeric, Mme SOTTER Jeanne, M. TALLEDEC Denis, M. THIRIET Richard, M. TRICHET Franckie, Mme VAN GOETHEM Sophie, M. VEY Alain, Mme VIALARD Louise, Mme VITOUX Marie, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 21

M. AMAILLAND Rodolphe (pouvoir à Mme LE COULM Juliette), M. ASSEH Bassem (pouvoir à Mme HAKEM Abbassia), Mme BLIN Nathalie (pouvoir à M. SALECROIX Robin), Mme BONNET Michèle (pouvoir à Mme DUBETTIER-GRENIER Véronique), M. BOUVAIS Erwan (pouvoir à M. ARROUET Sébastien), M. COUVEZ Eric (pouvoir à Mme LOBO Dolores), M. FOURNIER Hervé (pouvoir à M. PASCOUAU Yves), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à Mme VAN GOETHEM Sophie), M. GODET Laurent (pouvoir à Mme GRELAUD Carole), Mme LANGLOIS Pauline (pouvoir à M. GUINÉ Thibault), M. LEMASSON Jean-Claude (pouvoir à M. BERTHELOT Anthony), Mme LERAY Isabelle (pouvoir à Mme METAYER Martine), M. PARAGOT Stéphane (pouvoir à Mme GUILLON Stéphanie), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme LEBLANC Nathalie), M. PINEAU Jacques (pouvoir à M. KABBAJ Anas), M. PRAS Pascal (pouvoir à M. GARREAU Jacques), M. PROCHASSON François (pouvoir à Mme BASSANI Catherine), M. QUENEA Pierre (pouvoir à Mme COLLINEAU Marlène), M. SALAUN André (pouvoir à M. VEY Alain), M. TERRIEN Emmanuel (pouvoir à M. GROLIER Patrick), M. TURQUOIS Laurent (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile)

Absents : 7

M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BONAMY Delphine, Mme EL HAÏRY Sarah, Mme GUERRIAU Christine, Mme OPPELT Valérie, M. RIOM Tristan

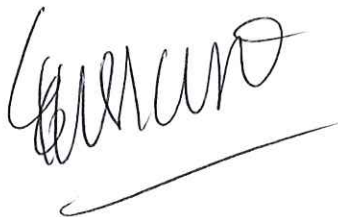
Adoptée à l'unanimité

Transmission en Préfecture le : 18 FEV. 2025

Mise en ligne sur le site internet de Nantes Métropole le : 18 FEV. 2025

signé le 7 février 2025 à Nantes par :

Catherine BASSANI, Secrétaire de séance



Johanna ROLLAND, Présidente



Délibération n°33

Conseil métropolitain du 7 février 2025

Saint-Sébastien-sur-Loire - Aménagement du secteur de l'Hôtel de Ville - Modification du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement d'une procédure adaptée pour les marchés de travaux - Lancement de la concertation réglementaire

*Monsieur Michel LUCAS, Vice-Président
donne lecture de l'exposé suivant :*

Exposé

Par délibération du 1^{er} juillet 2022, le Bureau métropolitain a approuvé le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération d'aménagement du secteur de l'hôtel de ville sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire, pour un montant de 1 875 363,10 € HT soit 2 250 435,72 € TTC.

Lors de la présentation des études préliminaires en comité de pilotage du projet du 5 avril 2024, la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire a souhaité modifier le programme de l'opération et piétonniser la place Marcellin Verbe ainsi qu'une partie des trois tronçons de rues adjacentes (rue du Huit mai 1945 et rue du Petit Anjou partie Est et partie Ouest) avec la mise en œuvre d'un contrôle d'accès par bornes automatiques. Il a également été décidé lors de ce comité de pilotage de modifier le périmètre opérationnel. La tranche ferme a ainsi été élargie, et les tranches optionnelles ont été modifiées.

La modification de ce programme entraîne une augmentation des estimations des montants de travaux ainsi que des honoraires de maîtrise d'œuvre pour les phases Études de projet (PRO), Assistance à marchés de travaux (AMT), Visa des études d'exécution (VISA), Direction de l'exécution des travaux (DET), Assistance lors des opérations de réception (AOR). Par ailleurs, une mission complémentaire d'étude et de suivi de la mise en œuvre des contrôles d'accès est nécessaire.

La réalisation de ces travaux supplémentaires est estimée à 696 303,57 € HT soit 835 564,28 € TTC.

Il convient donc d'ajuster l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération pour la porter à 2 571 666,67 € HT soit 3 086 000 € TTC.

La consultation pour les travaux comprendra 3 lots distincts.

Le montant des travaux est estimé à 2 333 333,33 € HT soit 2 800 000 € TTC pour l'ensemble des lots.

Conformément à l'article R2123-1 du Code de la commande publique, il vous est demandé d'autoriser le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux.

Par ailleurs, il convient de lancer une procédure de concertation réglementaire au titre du Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2, L.103-3 et suivants, et L.300-2, afin d'informer le plus largement possible l'ensemble des personnes souhaitant s'exprimer sur le projet et de recueillir leurs avis dans le but de l'enrichir et d'améliorer la qualité de la décision publique qui sera prise à l'issue de la participation du public.

Durant cette période de concertation, le public pourra consulter le dossier du projet d'aménagement des espaces publics situés à proximité directe de l'hôtel de ville de Saint-Sébastien-sur-Loire. Ce projet a pour ambition d'accompagner les opérations immobilières voisines tout en répondant aux attentes formulées lors du Grand Débat « Fabrique de nos Villes ».

L'objectif de l'opération est de requalifier les espaces publics autour du bâti privé, de l'école maternelle et élémentaire, et de l'hôtel de Ville. La composition urbaine s'organisera de manière à valoriser l'Hôtel de Ville, grâce à la création d'une place piétonne au nord. Les espaces libres seront composés de manière à ouvrir les perspectives lointaines dans l'axe de l'allée Christiansen et au débouché de la rue du 8 mai, avec le parvis de l'Hôtel de Ville en ligne de mire.

L'objectif de la concertation est de recueillir l'avis du public sur :

- l'aménagement d'espaces publics plus apaisés sur l'ensemble du secteur,
- La mise en valeur de la place Marcellin Verbe, de la la rue du Huit Mai et de l'allée Arthur Christiansen en particulier.

Chacun pourra donner son avis sur le projet via un registre dématérialisé accessible depuis le site internet de la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et de Nantes Métropole, ou sur un registre papier disponible à la mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire. Le bilan de la concertation sera arrêté à l'issue de celle-ci. Il sera mis à la disposition du public dans la même mairie, ainsi que mis en ligne sur le site internet.

Les crédits correspondants sont prévus au budget sur l'AP 105, libellée « Urbanisme durable, forme de la ville, habitat, politique de la ville, proximité, solidarité, santé, longévité, dialogue citoyen », opérations n°2021-3907 libellée « Études sur l'espace public » et n°2021-10034 libellée « Nouveaux aménagements de voirie - St Sébastien/Loire » qui s'inscrivent dans le cadre de l'enveloppe territorialisée de la PPI.

Le Conseil délibère, et,

1. approuve la modification du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération d'aménagement du secteur de l'Hôtel de Ville sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire, pour la fixer à 2 571 666,67 € HT soit 3 086 000 € TTC,
2. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation des travaux,
3. autorise le lancement d'une procédure de concertation réglementaire au titre du Code de l'Urbanisme,
4. autorise Madame la Présidente à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur, notamment attribuer et signer les marchés, et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.